



Personnels administratifs : un ministère sans beaucoup de réponses aux attentes des personnels et de la CGT Éduc'action.

Reçues en audience le mercredi 20 mars, les représentant-es CGT ont fait part des difficultés et des conditions de travail dégradées des personnels administratifs dans les services et les EPLE.

Attractivité des métiers (salaire, requalification, évolution indemnitaire), surcharge de travail, mise en place difficile du télétravail dans les services déconcentrés et les EPLE, mais aussi absence d'un cadre de gestion des personnels contractuels ont été les principaux sujets abordés lors de cette audience.

Au cours de cet échange, la CGT Éduc'action a demandé un moratoire sur le déploiement des nouveaux logiciels et plus particulièrement l'arrêt de la bascule du logiciel Opale prévue en septembre. Sur ce point, la ministre Belloubet a entendu les demandes et prendra une décision rapidement qui sera annoncée lors du prochain GT du 7 mai.

La CGT Éduc'action sera attentive aux réponses apportées sur ces différents sujets et elle appelle d'ores et déjà les personnels à se réunir en HIS et à porter ces sujets en audience ou dans les instances représentatives académiques. Elle appelle également à rejoindre les prochaines mobilisations.

Montreuil, le 21 mars 2024

LA CGT ÉDUC'ACTION COMMUNIQUE...

CGT Éduc'action

263, rue de Paris Case 549 93515 MONTREUIL CEDEX

Tél : 01 55 82 76 55



www.cgteduc.fr



unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgt_educ



@cgteuducation